

DROIT D'ENTREE POUR DEVENIR MEMBRE DE L'ALLIANCE NATIONALE:

Pour un certificat de \$1000 ou moins.....	\$2.00
" " " " 2000.....	2.50
" " " " 3000.....	3.00
" " " " 4000.....	4.00
" " " " 5000.....	5.00

DROIT D'INSCRIPTION A LA CAISSE DES MALADES:

Simple bénéfécies.....	\$.50
Double bénéfécies.....	1.00

CONDOLEANCES

Les membres des cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

St-Louis de Terrebonne No 26.—A M. Arthur Sanscartier, à l'occasion du décès de sa belle-sœur; à M. C. Legris, à l'occasion du décès de sa tante.

Cercle Notre-Dame de Hull No 64.—A M. Emile Pelletier, à l'occasion du décès de sa mère.

Cercle St-Barthelemy No 72.—A M. Léon Livernoche, à l'occasion du décès de son épouse.

Cercle Champlain No 108.—A M. Alfred Demers, à l'occasion du décès de son épouse; à la famille de M. Napoléon Côté, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cercle de Lorimier No 112.—A M. J.-P. Lacroix, à l'occasion du décès de son frère; à M. Des-côtes, à l'occasion du décès de son oncle; à M. A. Vanier, à l'occasion du décès de sa mère; à M. F. Alarie, à l'occasion du décès de son oncle; à M. G. Savaria, à l'occasion du décès de son beau-frère; à M. G. Ravary, à l'occasion du décès de sa sœur.

Cercle St-Edouard No 126.—A M. Félix Gagnon, à l'occasion du décès de sa fille.

Cercle St-Sauveur No 128.—A la famille de M. J.-B. Beaulé, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cercle Bruchési No 135.—A M. Arthur Galarneau, à l'occasion du décès de son père.

Cercle Notre-Dame des VII Allégesses No 368 —A la famille de M. Henri Crête, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cercle Laberge No 385.—A M. Dalma Lagacé à l'occasion du décès de son père.

DEMANDE D'EMPLOI

M. D. Boileau, 1825a Esplanade, accepterait une position comme gardien.

SOIR EN FORET.

Au pourpre crépuscule, en jets torrentiels, La lumière tombait, cascade éblouissante, Cependant que le soir, tenace dans les sentes, Se mêlait au parfum des bois essentiels.

Mais, sans crainte, j'entrai dans la forêt puissante Où flotte du passé le rêve impersonnel, Dont le regard serein, impassible, éternel, A vu croître et déchoir des races incessantes.

Le jour mourant jetait un arc-en-ciel d'émail Sur le bord frémissant de l'horizon, Où vécut, dans les sentes, l'âme des peuples, l'âme de gloire;

Et mon cœur se fêta de douleur et de deuil, Devant cette nature ardente dont l'histoire Se perd dans la chanson des vents et des bou-vreuil.

Albert Dreux. B.-P. 308.

VICTOIRE AUX NOTRES.

"Au 52e mois d'une guerre sans précédent dans l'histoire, l'armée française, avec l'aide de ses alliés a consommé la défaite de l'ennemi.

Not troupes, animées du plus pur esprit de sacrifice, donnant pendant quatre années de combats ininterrompus l'exemple d'une sublime endurance et d'un héroïsme quotidien, ont rempli la tâche que leur avait confiée la patrie.

Tantôt supportant avec une énergie indomptable les assauts de l'ennemi, tantôt attaquant elles-mêmes et forçant la victoire, elles ont, après une offensive décisive de quatre mois, bousculé, battu et jeté hors de France la puissante armée allemande et l'ont contrainte à demander la paix.

Toutes les conditions exigées pour la suspension des hostilités ayant été acceptées par l'ennemi, l'armistice est entré en vigueur aujourd'hui à 11 heures."

C'est en ces termes à la fois discrets et glorieux que le commandement français a clos lundi soir la série des communiqués de guerre.

Elle sera magnifique dans tout l'avenir, cette date historique du 11 novembre 1918. Elle redira à toutes les générations la signature de l'armistice à 6 heures du matin, la cessation des hostilités à 11 heures, le pavoiement spontané, immédiat les ovations sans fin de la foule, sa fierté patriotique, sa joie délirante mais digne, l'immense soulagement des familles et dans tous les cœurs croyants la fervente prière de reconnaissance au ciel.

—La "Croix" de Paris.

FRANC.

ACCUSES DE RECEPTION

Montréal, le 23 février, 1919

A M. Chs Duquette,
2e Vice-Président général et
Inspecteur en chef.
Monsieur,

Permettez-moi de vous remercier de la façon prompte et exacte avec laquelle vous avez payé le décès et la maladie de mon mari, Mastai Sabourin, membre de l'Alliance Nationale, Cercle St-Jean-Baptiste No 149, et je me ferai un devoir de recommander votre société à mes amis.

Signé, Mme Mastai Sabourin.

Ste-Justine, Dorchester, 23 février, 1919

Monsieur Chs Duquette
Vice-Président et Inspecteur général,
L'Alliance Nationale, Montréal.

Cher Monsieur,

Veillez agréer l'expression de ma profonde reconnaissance pour la diligence que vous avez apportée à payer le montant de cinq cents dollars, que j'ai reçu le 21 courant, étant le capital de la police d'assurance dans l'Alliance Nationale, que possédait mon mari, décédé le 7 courant.

Dans la détresse où m'a plongé cette mort soudaine, c'est un grand avantage d'avoir pu bénéficier de cette assurance qui me permettra de garder avec moi mes quatre petits enfants.

J'ai l'honneur d'être,

Cher Monsieur,

Votre très reconnaissante,

Mme Joseph Dumont.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

395, avenue Viger

Téléphone Bell: Est, 3017-3018

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. BRUCHESI . . . Président honoraire
S. G. Mgr G. GAUTHIER Aumônier

EXECUTIF

F.-C. LABERGE, ing. civil, arp. géo-mètre PRÉSIDENT GÉN.
Chs DUQUETTE, comptable 1er V.-PRÉS. GÉN.
P.-H. BÉDARD, M.D. (Québec) 2nd V.-PRÉS. GÉN.
GEORGES MONET, comptable SECRÉTAIRE GÉN.
ALFRED ST-CYR, courtier TRÉSORIER GÉN.
THÉO. CYPHOT, M.D. MÉDECIN EN CHEF
EUG.-H. GODIN, C.R. AVISEUR LÉGAL
L.-O. DAURAY, N.P. DIRECTEUR
FRS FAUTEUX, avocat DIRECTEUR
J.-D. DALBÉ VIAU, architecte DIRECTEUR
F.-A. LABELLE, N.P. (Hull) DIRECTEUR
HORMISDAS DELORME, négociant DIRECTEUR
L.-A. LAVALLÉE, C.R. ANCIEN PRÉS. GÉN.
JOS. CONTANT, Dren pharmacie ANCIEN PRÉS. GÉN.
SIR H. LAPORTE, K. B. C. P. ANC. PRÉS. GÉN.

Département d'organisation et d'inspection

Chs DUQUETTE, Montréal. Inspecteur en chef
M. MANSEAU, Montréal. Inspecteur
N.-P. BROUILLETTE, Pawtucket, R.I. Organisateur
J.-C. PAQUIN, Montréal, Organisateur
AGÉLAS KIROUAC, Warwick. Organisateur
TÉLESF. SCHILLER, Trois-Rivières, Organisateur

FONDEE EN 1900

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

7 et 9 place d'Armes, Montréal.

Président : Sir Hormisdas Laporte C. P.
Vice-président et gérant général:
M. Tancrede Bienvenu.

Capital autorisé \$2,000,000
Capital versé et surplus au 31 décembre 1917 \$1,750,000
Actif total: au-delà de \$21,600,000

Département d'épargne ordinaire à 3%.
84 Succursales dans les provinces de Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette institution

BANQUE D'HOCHELAGA MONTREAL

Capital autorisé \$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve \$ 7,000,000
Total de l'actif au-delà de \$56,000,000

La Banque a trente-neuf bureaux dans la ville. Elle reçoit les dépôts d'épargne qui peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie un intérêt au taux de 3% l'an, DEUX FOIS par année.

Imp. "La Patrie".

